

NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)

(15–17 mai 2024 – Conférence virtuelle)

Référence du document	Séance 2 – Point 2.1 de l'ordre du jour
Titre	Point sur les progrès accomplis concernant la mise à l'essai et l'adaptation du Cadre du Programme de recherche régional
Suite à donner	Pour décision
Auteurs	Pairs évaluateurs et secrétariat du RRA

Synthèse

La vision du RRA a été définie comme suit : « ***Le RRA met en évidence les difficultés qui sont communes aux pays océaniques pour ce qui est du développement de la foresterie et de l'agriculture. Il permet de créer des partenariats de recherche dans le Pacifique et de définir des stratégies de recherche pour surmonter ces difficultés. Grâce au RRA, la prise de décision, le leadership et la planification s'insèrent dans un processus inclusif pour la région.*** »

Ce document vise à présenter aux directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique un point sur les progrès accomplis concernant la phase de mise à l'essai du Cadre du Programme de recherche régional (RRA) en vue de la réalisation de la vision susmentionnée. L'objectif est notamment que les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique donnent leur feu vert pour que les pairs évaluateurs et la CPS, qui assume la fonction de secrétariat du RRA, passent à la mise à l'essai du dernier volet du Cadre. Les résultats définitifs de la phase d'essai seront présentés lors de l'édition 2025 de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique.

Recommandations :

Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique sont invités à :

- a) prendre note des progrès accomplis concernant la phase de mise à l'essai du Cadre du RRA ; et
- b) approuver la décision de procéder au lancement du projet pilote de recherche dans les États et Territoires membres¹ souhaitant y participer, le but étant de mettre à l'essai le volet « **Partenariats de recherche** » du Cadre du RRA.

¹ Les États et Territoires déjà sélectionnés par les pairs évaluateurs en vue du lancement de l'initiative pilote sont les îles Cook, Nauru, les îles Marshall et Wallis et Futuna. Le secrétariat écrira par ailleurs aux directeurs

Contexte

1. Lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique de 2021, il a été convenu que les États et Territoires insulaires océaniques devaient produire, coordonner et partager des ressources pour mettre en œuvre des projets de recherche en vue de produire des effets à l'échelle régionale. À la demande des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, et en collaboration avec les pays membres, la Communauté du Pacifique (CPS) a élaboré un cadre relatif au Programme de recherche régional (RRA). La proposition de cadre a été présentée et approuvée en 2023 lors de la huitième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, et la CPS a été chargée de travailler avec les pays membres à la mise en œuvre du Cadre du RRA. Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique ont en outre demandé l'inscription systématique du RRA à l'ordre du jour de leurs futures conférences régionales.
2. Le présent document vise à faire un point sur la phase d'essai entreprise en vue de la mise en œuvre du Cadre du RRA. L'objectif est notamment que les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique donnent leur feu vert pour que les pairs évaluateurs et la CPS, qui assume la fonction de secrétariat du RRA, passent à la mise à l'essai du dernier volet du Cadre.

Objet du présent document

3. Ce document vise à présenter les progrès accomplis en ce qui concerne la mise à l'essai du Cadre du RRA et à obtenir l'approbation des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique pour autoriser l'équipe à mettre à l'essai le dernier volet du Cadre.

Point sur les progrès accomplis dans le cadre de la phase d'essai

4. La phase d'essai a porté sur chaque volet et chaque élément du Cadre du RRA. En marge de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique en avril 2023, un appel à candidatures a été lancé aux responsables régionaux de la recherche dans l'objectif de former le Groupe d'évaluation par les pairs (les pairs évaluateurs). Ainsi, 17 pairs évaluateurs ont été nommés et travaillent depuis en étroite collaboration avec la CPS, qui assume la fonction de secrétariat, au rodage du Cadre du RRA. Les pairs évaluateurs se sont réunis cinq fois (deux réunions en présentiel et trois réunions virtuelles) pour passer en revue chaque volet, et tester et adapter le processus. Le RRA se compose de trois grands volets : « Écoute des voix du Pacifique », « Évaluation par les pairs » et « Partenariats de recherche » (consulter la **figure 1**).

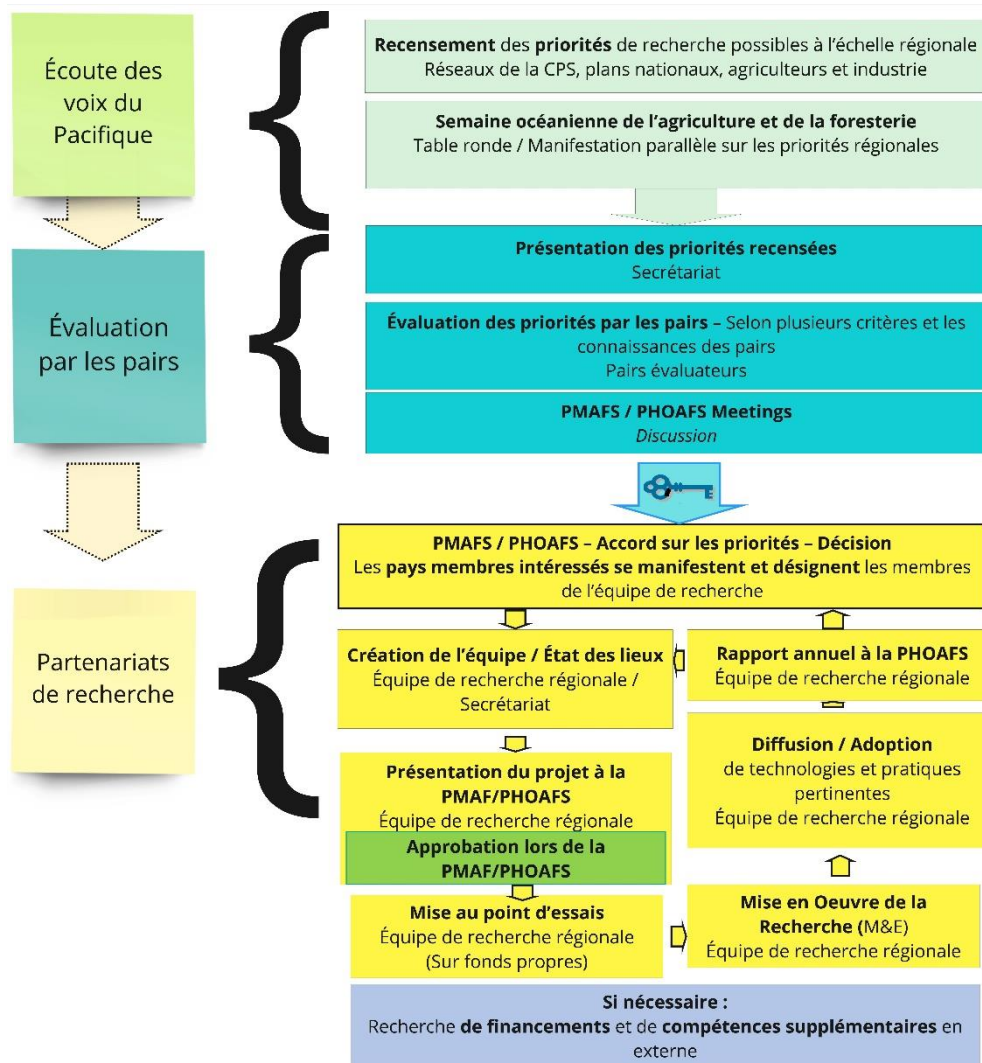


Figure 1 : Cadre du Programme de recherche régional

Écoute des voix du Pacifique

5. Afin de tester ce volet du Cadre, le secrétariat a recensé des priorités à partir de plans, stratégies et politiques nationaux en matière d'agriculture et de foresterie, ainsi que des conclusions de réunions des réseaux techniques actifs de la CPS. Ces éléments ont été regroupés, et 12 thèmes et 49 priorités susceptibles de faire l'objet de recherches ont été recensés. Un examen minutieux a été réalisé dans le but de recenser parmi ces priorités celles qui pourraient être utilisées lors du rodage du volet « **Partenariats de recherche** » du Cadre.
6. La définition des domaines thématiques a été guidée par la volonté d'améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des communautés des États et Territoires insulaires océaniques. Les priorités recensées ont été regroupées en quatre domaines thématiques (liste complète jointe en **annexe 1**). Le quatrième domaine thématique (Leviers) concerne les outils et compétences indispensables à la réalisation des

recherches. Les leviers font également le lien entre les résultats de la recherche et les communautés, par exemple par l'entremise de l'intervention d'agents de vulgarisation ou de boucles de rétroaction permettant aux chercheurs d'adapter la recherche aux besoins des agriculteurs et des communautés.

- Sécurité alimentaire et nutrition
- Changement climatique
- Systèmes agricoles durables
- Leviers (vulgarisation, données, biosécurité)

Enseignements tirés :

7. Parmi les principaux enseignements tirés de cette phase d'essai, il est à noter que tous les pays ne possédaient pas de stratégies, politiques ou plans nationaux en matière d'agriculture et de foresterie. Certains pays avaient mis en place des stratégies, mais les consultations avec les agriculteurs, les forestiers, le secteur privé et les autres parties prenantes n'avaient probablement pas été réalisées de façon approfondie. Par conséquent, il était important de créer un espace permettant des consultations plus approfondies sur les priorités recensées, l'objectif étant que les différentes parties prenantes des secteurs de l'agriculture et de la foresterie puissent s'exprimer et ainsi orienter les priorités des États et Territoires insulaires océaniques en matière de recherche.

Évaluation par les pairs

8. Ce processus a d'abord été testé dans le cadre de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique par l'entremise d'un appel à candidatures destinés aux responsables régionaux de la recherche (les pairs évaluateurs) souhaitant épauler la CPS, qui assume la fonction de secrétariat. Au total, 17 pairs évaluateurs ont été nommés, issus de 11 États et Territoires insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Vanuatu, et Wallis et Futuna). Les pairs évaluateurs ont été choisis pour leur compréhension fine du contexte social, culturel, économique et environnemental de la région océanique. Ils ont également été retenus pour leurs compétences techniques dans des domaines de recherche pertinents en matière d'agriculture et de foresterie, tels que l'agronomie, la foresterie, l'élevage, la nutrition animale, les sciences sociales, les systèmes après-récolte, les ressources phytogénétiques, la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies, et l'analyse des politiques, entre autres.
9. Le secrétariat a ensuite présenté les thèmes recensés et les priorités susceptibles de faire l'objet de recherches aux pairs évaluateurs. Ces derniers ont procédé à un examen minutieux afin de repérer les priorités pouvant être utilisées pour le rodage du dernier volet du Cadre. L'examen minutieux consistait en une série de questions qui ont guidé la sélection des priorités pertinentes sur lesquelles travailler pour parvenir à une coopération et à des effets à l'échelle régionale. Alors que toutes les priorités établies étaient jugées importantes,

quatre priorités susceptibles de faire l'objet de recherches ont été choisies pour le rodage du reste du Cadre.

- (i) **Thème** : Cultures nutritives
Priorité : Favoriser et rendre disponible les cultures saines et riches en éléments nutritifs destinées à la consommation locale
- (ii) **Thème** : Ressources génétiques
Priorité : Améliorer la base génétique par l'entremise de la production de semences
- (iii) **Thème** : Gestion durable des forêts et des terres
Priorité : Mettre en œuvre des solutions à l'appui d'une gestion durable des forêts et des paysages
- (iv) **Thème** : Cultures climato-résilientes
Priorité : Promouvoir les cultures résilientes face au changement climatique

10. Lors du recensement des priorités en vue du rodage du Cadre, les pairs évaluateurs ont notamment pris en compte le temps nécessaire aux essais en matière de recherche. Le thème « **Cultures climato-résilientes** » et la priorité « **Promouvoir la culture d'espèces résilientes au changement climatique** » ont été jugés les plus adéquats pour le rodage du volet « **Partenariats de recherche** » du Cadre. Ce choix a été fondé sur le fait qu'il serait possible d'établir des partenariats rapidement et d'achever des activités pilotes dans un délai d'un an de façon à ce que les résultats soient présentés lors des prochaines Conférences des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique et des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie du Pacifique lors de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie (PWAF), aux Tonga, en 2025.

Enseignements tirés :

- 11. Tous les pays n'ont pas pu présenter de candidatures afin d'être représentés parmi les pairs évaluateurs. Le secrétariat en a pris acte, et il a été convenu avec les pairs évaluateurs nommés que le processus serait testé avec les pairs évaluateurs actuels. Toutefois, une autre phase de candidatures doit avoir lieu en 2025 après les derniers essais du Cadre. Tous les pairs évaluateurs seront nommés pour une période de deux ans et remplacés à l'issue de cette période.
- 12. Un des critères importants de mise en œuvre du processus relatif à la RRA était d'utiliser et de bonifier les processus régionaux existants. La PWAF est considérée comme un événement régional déterminant permettant aux parties prenantes et partenaires pertinents du RRA de se réunir lors d'une conférence pour représenter différents points de vue et prendre connaissance des priorités de chaque pays en matière de recherche. Naturellement, la PWAF est devenue un rendez-vous majeur du calendrier du RRA, lors duquel les priorités susceptibles de faire l'objet

de recherches peuvent être recensées, des discussions peuvent être menées sur la mise en commun de ressources, de connaissances et de données, et les équipes de recherche régionales peuvent se rencontrer, présenter leurs avancées et apprendre les unes des autres.

Partenariats de recherche

13. Le secrétariat a passé en revue la littérature à l'aide de bases de données et de réseaux pertinents dans le but de repérer toutes les publications disponibles concernant la priorité « **Promouvoir la culture d'espèces résilientes au changement climatique** ». Ce travail a permis de repérer 69 publications et de relever des résultats concernant la recherche, les politiques et les communautés ainsi que des lacunes en matière de recherche, qui ont été présentés aux pairs évaluateurs. L'une des principales lacunes relevées lors de l'examen de la littérature concerne le manque de recherche participative centrée sur les agriculteurs. Les principales recommandations issues de la littérature étaient de procéder à des recherches plus ciblées par culture (modèles de simulation), d'accroître les ressources génétiques par l'entremise de programmes d'amélioration génétique, et de remédier à l'absence globale de rétroaction entre les agriculteurs et les pouvoirs publics sur la performance du matériel végétal fourni par le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT).

Concept du projet de recherche régional : optimiser les liens entre les chercheurs, les agriculteurs et les consommateurs afin de mettre en place des cultures climato-résilientes dans les États et Territoires insulaires océaniques

14. Le concept du projet de recherche repose sur une approche globale de recherche comprenant trois grandes composantes et visant à parvenir à un système optimal dans lequel les liens entre les chercheurs, les agriculteurs et les consommateurs permettent de surmonter les difficultés et de saisir les possibilités relatives à la mise en place de cultures climato-résilientes dans les États et Territoires insulaires océaniques. Ces composantes sont conçues de façon à produire des effets synergiques, assurant ainsi que les effets du projet sont très positifs, évolutifs et cohérents compte tenu des besoins des communautés agricoles et des initiatives régionales de préservation de la biodiversité.

Composante 1 (échelle régionale) :

15. La composante régionale (CePaCT) est axée sur la conservation, l'évaluation et la dissémination des ressources génétiques dans le Pacifique. Le CePaCT sert de plateforme régionale de la diversité génétique, sa priorité étant la collecte, la préservation et la distribution de matériel phytogénétique essentiel au développement des cultures climato-résilientes. Cette composante vise à remédier au décalage entre les informations dont dispose le CePaCT et celles qui parviennent aux pouvoirs publics ou aux utilisateurs du matériel végétal de cultures climato-résilientes. Elle vise également à combler les lacunes en matière de rétroaction, c'est-à-dire en recensant des moyens de faire parvenir les observations des agriculteurs sur la performance des cultures climato-résilientes issues du matériel végétal qui leur a été distribué aux pouvoirs publics (distributeurs) puis au CePaCT. En cherchant des moyens de combler ces lacunes, il est prévu que les boucles de rétroaction puissent être améliorées tout au long du cycle de façon à optimiser le processus.

Composante 2 (échelle nationale) :

16. Une composante nationale axée sur a) les difficultés et les besoins des agriculteurs en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique ; et b) les préférences des consommateurs, visera à guider l'introduction de variétés et de cultures afin de surmonter les contraintes ou de répondre aux besoins et aux préférences propres aux communautés agricoles et aux consommateurs à l'échelle locale. Cette composante vise à créer un pont entre la recherche agricole et ses applications concrètes, assurant ainsi que la sélection des espèces cultivées et les pratiques culturales sont directement fondées sur les besoins des consommateurs finaux.

17. Les pairs évaluateurs ont convenu que l'échéance, fixée à un peu moins d'un an, exigera des recherches pouvant être achevées dans ce délai réduit. Les essais concernant cette partie du Cadre seront fondés sur la composante 2 (échelle nationale). Les recherches s'appuieront sur des entretiens réalisés avec des agriculteurs et des consommateurs dans des marchés de pays ayant exprimé leur souhait de prendre part aux essais concernant cette partie du Cadre. À ce jour, les pairs évaluateurs des Îles Cook, de Nauru, des Îles Marshall, des Samoa américaines et de Wallis et Futuna ont indiqué que les recherches pouvaient être lancées en s'appuyant sur les universités et structures communautaires locales pour commencer la collecte de données. Toutefois, afin d'assurer l'inclusivité du processus, le secrétariat a été chargé d'écrire aux membres afin de trouver d'autres pays qui souhaiteraient participer à cette démarche régionale pour expérimenter la collaboration en matière de recherche dans la région.

Composante 3 (évaluation des cultures et des variétés) :

18. Une seconde composante nationale portera sur l'évaluation systématique des cultures et des variétés dans les conditions locales avec les agriculteurs, l'objectif étant de repérer celles qui affichent les meilleures performances en matière de rendement, de résistance aux agressions (biotiques et abiotiques) et d'acceptation par les consommateurs. Le processus d'optimisation supposera un apprentissage et des discussions entre pairs dans la région. La **figure 2** fournit un aperçu du concept du projet de recherche.

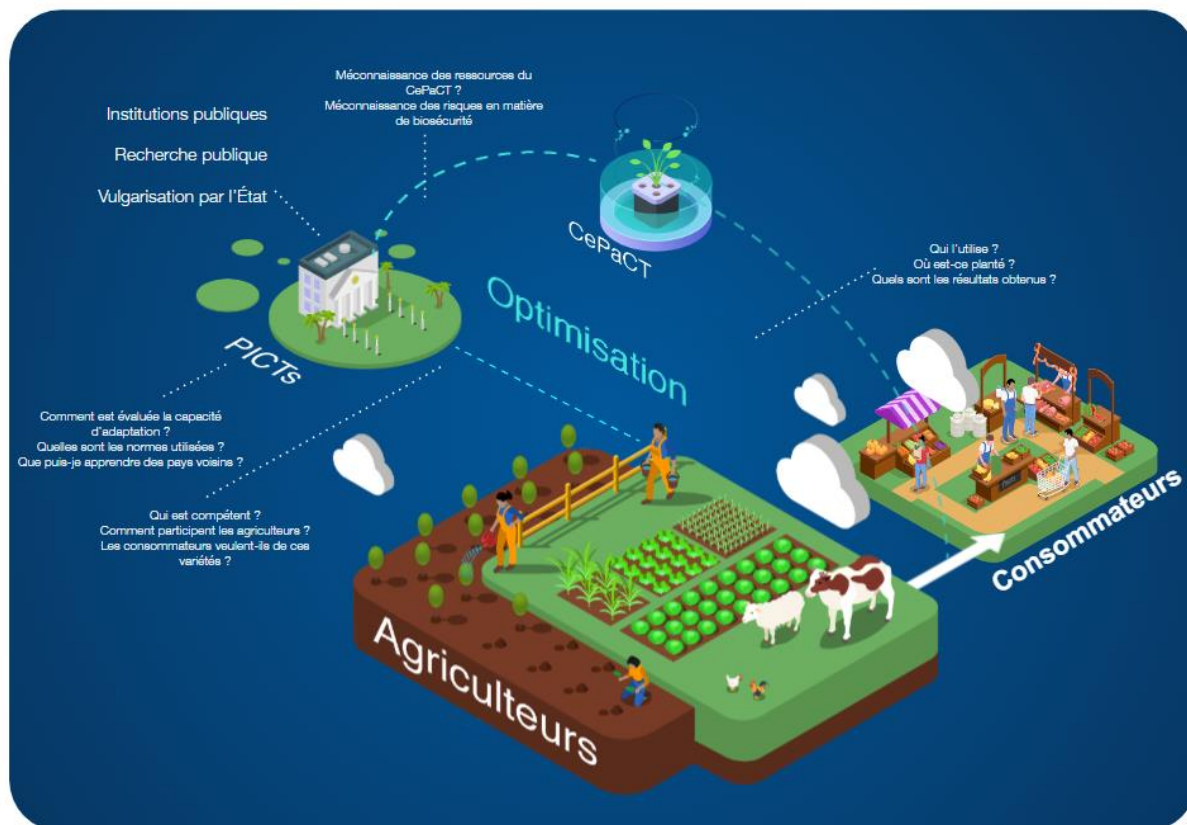


Figure 2 : Lacunes en matière de recherche à combler en vue de l'optimisation des liens entre le CePaCT, les administrations océaniques, les agriculteurs et les consommateurs

Enseignements tirés :

19. Les essais définitifs en matière de recherche relevant du dernier volet du Cadre du RRA doivent encore être testés. En revanche, les pairs évaluateurs ont déjà déterminé qu'il s'agissait probablement d'un des volets les plus difficiles à mettre en œuvre, essentiellement en raison du degré de coordination nécessaire pour assurer que les recherches sont menées dans l'objectif de produire des effets à l'échelle régionale. Les enseignements tirés de la phase d'essai de ce volet seront présentés dans le rapport final lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique qui aura lieu en 2025.
20. Un défi recensé lors de l'examen de la littérature concerne la difficulté d'accès à des données et à des informations pertinentes sur les cultures climato-résilientes provenant des pays océaniques. Cette difficulté provenait du fait que beaucoup de recherches menées n'avaient pas encore été publiées. Pour aider les chercheurs océaniques à divulguer leurs données et les résultats de leurs recherches, les pairs évaluateurs créeront à titre expérimental une revue scientifique régionale afin de soutenir la publication des travaux des chercheurs. Cette revue sera un atout pour la documentation de la recherche océanique et fournira un outil à l'appui du volet « Écoute des voix du Pacifique » du Cadre du RRA.

Recommandations :

21. Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique sont invités à :
 - a) prendre note des progrès accomplis concernant la phase de mise à l'essai du Cadre du RRA ; et
 - b) approuver la décision de procéder au lancement du projet pilote de recherche dans les États et Territoires membres souhaitant y participer, le but étant de mettre à l'essai le volet « **Partenariats de recherche** » du Cadre du RRA.

Annexe 1 : Priorités susceptibles de faire l'objet de recherches recensées lors de l'examen de documents nationaux et des conclusions et décisions de réunions des réseaux de la CPS

Sécurité alimentaire et nutrition	
Thèmes de recherche	Priorités
Substitution des importations et augmentation de la production	Porte sur la nécessité d'accroître la production locale pour : – réduire l'importation de produits alimentaires agricoles ; – mieux analyser les avantages comparatifs en matière de production alimentaire, par exemple par des analyses de la chaîne de valeur ; – examiner le volume des pertes alimentaires au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
Disponibilité de main-d'œuvre	Porte sur le manque de main-d'œuvre disponible pour contribuer à la production agricole lié à une ou plusieurs des raisons suivantes : – manque de travailleurs agricoles ; – manque de travailleurs disponibles et qualifiés ; – manque de matériel générateur d'économies de main-d'œuvre ; et – réduction des coûts et des taxes sur les produits agricoles.
Gestion durable des forêts et des terres	Porte sur la nécessité d'accroître la productivité des terres.
Pratiques agricoles durables	Porte sur la nécessité de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (cultures de couverture, culture intercalaire, agroforesterie...) contribuant à améliorer la santé et la fertilité des sols.
Cultures nutritives	Porte sur la nécessité de : – promouvoir et rendre disponible les cultures saines et riches en éléments nutritifs destinées à la consommation locale ; – traiter les questions liées aux maladies non transmissibles dans chaque pays ; et – promouvoir les jardins potagers scolaires et collectifs afin de favoriser une alimentation saine dans les écoles et à l'échelle communautaire.
Élevage	Porte sur les questions ayant une influence sur la croissance du secteur de l'élevage, tel que : – l'absence ou le manque de ressources génétiques améliorées ; et – l'amélioration des normes de sécurité sanitaire des aliments.
Ressources génétiques (y compris les systèmes semenciers et le matériel végétal)	Porte sur les enjeux nationaux et les besoins concernant : – l'amélioration de la base génétique par l'entremise de la production de semences ; – l'amélioration de la base génétique par l'entremise du matériel végétal ; – la diversification de la base génétique au profit des pays par l'entremise de la sélection végétale ou de l'introduction de matériel génétique provenant d'autres pays ; et – la création ou l'amélioration d'infrastructures de recherche en vue de l'amélioration et de l'élargissement de la base génétique.
Biosécurité (prévention de l'entrée, de l'établissement et de la dissémination des organismes nuisibles et des maladies)	Porte sur les défis relatifs à la prévention de l'entrée, de l'établissement et de la dissémination des organismes nuisibles et des maladies, à savoir : – l'absence de politiques ou de réglementation en la matière ou leur inefficacité ; et – l'amélioration de la surveillance en vue de la collecte de données sur les organismes nuisibles et l'amélioration de l'accès aux marchés.

Cultures climato-résilientes	<p>Porte sur la nécessité de mettre en place des cultures climato-résilientes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> – promouvoir la culture d’espèces résilientes au changement climatique ; – promouvoir les savoirs traditionnels en vue d’accroître la résilience des systèmes agricoles ; et – promouvoir des pratiques culturelles durables tenant compte du changement climatique.
-------------------------------------	---

Changement climatique	
Thèmes de recherche	Priorités
Organismes nuisibles, maladies et espèces envahissantes	<p>Porte sur les défis concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la lutte contre les infestations d’organismes nuisibles et de maladies et la réduction de l’utilisation de produits chimiques dans le cadre de la gestion intégrée des organismes nuisibles ; – la hausse des invasions d’espèces envahissantes et la nécessité de les maîtriser ; – les polluants organiques persistants issus de pesticides enfouis dans le sol ou de l’évacuation inadéquate des contenants de pesticides vides, la radiation et la gestion des déchets de pesticides et des déchets chimiques ; et – la création ou l’amélioration d’infrastructures de recherche et la formation au diagnostic et à d’autres activités de lutte contre les organismes nuisibles et les maladies.
Gestion durable des forêts et des terres	<p>Porte sur les besoins concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la mise en œuvre de solutions à l’appui de la gestion durable des forêts et des paysages (telles que l’agroforesterie ou les produits en bois d’ingénierie) ; – la préservation des services écosystémiques ; – l’amélioration de la productivité des terres ; – le renforcement de la résilience des communautés ; – l’amélioration de la collecte de données sur les forêts en vue d’orienter la gestion durable des terres ; et – la mise en place de mesures de protection des zones touchées par les feux de forêt en vue de leur restauration.
Cultures climato-résilientes	<p>Porte sur la nécessité de mettre en place des cultures climato-résilientes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> – promouvoir la culture d’espèces résilientes au changement climatique ; – promouvoir les savoirs traditionnels en vue d’accroître la résilience des systèmes agricoles ; et – promouvoir des pratiques culturelles durables tenant compte du changement climatique.
Ressources génétiques (y compris les systèmes semenciers et le matériel végétal)	<p>Porte sur les enjeux nationaux et la nécessité d’améliorer la base génétique par l’entremise de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production de semences et de matériel végétal ; - la sélection végétale ou l’introduction de matériel génétique provenant d’autres pays ; et - la création ou la consolidation d’infrastructures de recherche en vue de l’amélioration et de l’élargissement de la base génétique.

Systèmes agricoles durables	
Thèmes de recherche	Priorités
Élevage	<p>Porte sur les questions ayant une influence sur la croissance du secteur de l'élevage, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le manque de nourriture pour animaux d'élevage ; – l'absence de stratégies de gestion des déchets (déchets d'origine animale) ; et – la gestion globalement inadéquate de l'élevage.
Disponibilité de main-d'œuvre	<p>Porte sur le manque de main-d'œuvre disponible pour contribuer à la production agricole lié à une ou plusieurs des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – manque de travailleurs agricoles ; – manque de travailleurs disponibles et qualifiés ; – manque de matériel générateur d'économies de main-d'œuvre ; et – réduction des coûts et des taxes sur les produits agricoles.
Ressources génétiques (y compris les systèmes semenciers et le matériel végétal)	<p>Porte sur les enjeux nationaux et les besoins concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration de la base génétique par l'entremise de la production de semences ; – l'amélioration de la base génétique par l'entremise du matériel végétal ; – la diversification de la base génétique au profit des pays par l'entremise de la sélection végétale ou de l'introduction de matériel génétique provenant d'autres pays ; et – la création ou l'amélioration d'infrastructures de recherche en vue de l'amélioration et de l'élargissement de la base génétique.
Pratiques agricoles durables	<p>Porte sur la nécessité de promouvoir les pratiques agricoles contribuant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – améliorer la santé et la fertilité des sols par l'entremise de bonnes pratiques agricoles (cultures de couverture, culture intercalaire, agroforesterie...) ; – mettre particulièrement l'accent sur l'amélioration de la pratique de l'agriculture biologique ; et – introduire de nouvelles technologies (par exemple des systèmes d'irrigation) en vue d'améliorer l'état des sols et la production végétale.
Organismes nuisibles, maladies et espèces envahissantes	<p>Porte sur les défis concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la lutte contre les infestations d'organismes nuisibles et de maladies et la réduction de l'utilisation de produits chimiques dans le cadre de la gestion intégrée des organismes nuisibles ; – la hausse des invasions d'espèces envahissantes et la nécessité de les maîtriser ; – les polluants organiques persistants issus de pesticides enfouis dans le sol ou de l'évacuation inadéquate des contenants de pesticides vides, la radiation et la gestion des déchets de pesticides et des déchets chimiques ; et – la création ou l'amélioration d'infrastructures de recherche et la formation au diagnostic et à d'autres activités de lutte contre les organismes nuisibles et les maladies.

Leviers / Outils	
Thèmes de recherche	Priorités
Biosécurité (prévention de l'entrée, de l'établissement et de la dissémination des organismes nuisibles et des maladies)	<p>Porte sur les défis relatifs à la prévention de l'entrée, de l'établissement et de la dissémination des organismes nuisibles et des maladies, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la prévention de l'entrée des organismes nuisibles et des maladies ; – les déficits de capacités au sein des services de contrôle phytosanitaire ; – l'absence de politiques ou de réglementation en la matière ou leur inefficacité ; et – l'amélioration de la surveillance en vue de la collecte de données sur les organismes nuisibles et l'amélioration de l'accès aux marchés.
Manque de données	<p>Porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'absence de données, la mauvaise circulation des données, l'inaccessibilité des données et le manque de connexion entre les données et les politiques ; – les difficultés en matière de collecte de données ; et – l'absence d'infrastructures ou de systèmes à l'appui d'une meilleure collecte de données.
Services de vulgarisation et diffusion des résultats des recherches auprès des agriculteurs et des parties prenantes	<p>Porte sur les défis liés à la faible adoption ou à la non-adoption des bonnes pratiques à l'échelle communautaire concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les déficits de capacités en matière de services de vulgarisation ; – l'implication limitée des agriculteurs et le manque de communication avec ces derniers (diffusion) ; et – l'absence de structures ou de modèles de vulgarisation efficaces.